Livret d'accueil du stagiaire

Référence	Version	Créé le	Applicable à partir du	Établi par	Diffusion
DQ-04	1.1	13/11/2026, mis à jour le 17/11/2026	17/11/2026	Adrien De Amim, gérant	Envoyé avec chaque convocation ; en ligne sur lesinarretables.com

Bienvenue. Les Inarrêtables forment les entreprises à l'intelligence artificielle générative, à la création de contenus et de vidéos avec l'IA et au marketing digital, en salle ou en classe virtuelle. Ce livret répond à vos questions pratiques. Gardez-le jusqu'à la fin de votre formation.

Vos interlocuteurs

Rôle	Pour quoi	Contact
Référent pédagogique	Contenu, rythme, adaptation, difficultés d'apprentissage	Adrien De Amim, info@lesinarretables.com, 06 80 46 53 68
Référent administratif	Convocation, convention, attestation, financement	Adrien De Amim, info@lesinarretables.com, 06 80 46 53 68
Référent handicap	Adaptations liées à un handicap ou à un trouble de santé	Adrien De Amim, info@lesinarretables.com, 06 80 46 53 68
Référent signalements	Violences, harcèlement, discriminations, en toute confidentialité	Adrien De Amim, info@lesinarretables.com, 06 80 46 53 68
Formateur de votre session	Questions pendant la formation	Nom indiqué sur votre convocation

Avant la formation

1. Vous remplissez le questionnaire sur vos besoins et votre niveau, puis le quiz de positionnement : ils servent à adapter la formation à votre situation.

2. Pour une classe virtuelle, vous faites le test technique (son, micro, caméra, connexion, outils) au moins deux jours avant.

3. Vous recevez votre convocation sept jours avant : dates, horaires, lieu ou lien de connexion, programme, ce livret et le règlement intérieur.

4. Si votre entreprise limite l'usage de certains outils d'IA, signalez-le dans le questionnaire : les exercices seront préparés avec les outils autorisés chez vous.

Pendant la formation

- **En salle** : l'adresse, l'accès et les solutions de repas figurent sur votre convocation. Vous signez la feuille d'émargement chaque demi-journée.
- **À distance** : vous vous connectez avec votre lien personnel. Votre présence est relevée par vos connexions et vous la confirmez d'un clic à la fin de chaque séance. Pour les modules en ligne, votre progression est suivie dans votre espace de formation ; sans activité pendant 7 jours, vous recevez un rappel.

- **Déroulement** : au moins 60 % du temps est consacré à la pratique, si possible sur vos propres dossiers. Un plan d'action personnel est préparé à la fin.
- **Assistance technique et pédagogique** : en cas de problème de connexion, d'accès ou de compréhension, écrivez à info@lesinarretables.com ou appelez le 06 80 46 53 68. Réponse dans l'heure pendant les séances, sous 24 heures ouvrées en dehors.
- **Ressources** : les supports, la page de ressources, les vidéos et les exercices restent accessibles dans votre espace en ligne pendant 1 an après la formation.

Comment nous mesurons vos progrès

Un positionnement au départ, des exercices pendant la formation, une évaluation à la fin (mise en situation, quiz et autoévaluation sur chaque objectif). Vous recevez ensuite une attestation de fin de formation qui indique les objectifs et vos résultats, remise le dernier jour de la formation, ou envoyée par e-mail au plus tard 5 jours ouvrés après la fin de la formation. Un questionnaire de satisfaction vous est proposé le dernier jour, puis un second deux mois plus tard pour savoir ce que vous avez mis en pratique. Vos réponses servent à améliorer les formations.

Handicap et accessibilité

Si vous avez besoin d'une adaptation (rythme, pauses, supports, matériel, accessibilité du lieu, passage à distance), parlez-en au référent handicap, si possible avant l'inscription. Il vous propose un entretien confidentiel sous 5 jours ouvrés et cherche avec vous la bonne solution. Il peut s'appuyer sur l'Agefiph, Cap emploi, la MDPH de votre département ou la Ressource handicap formation de votre région. Aucun diagnostic ne vous est demandé.

Si quelque chose ne va pas

- **Vous décrochez ou devez vous absenter** : prévenez le référent pédagogique. Nous cherchons ensemble une solution : rattrapage, séance décalée, autre session.
- **Vous êtes victime ou témoin de violence, de harcèlement ou de discrimination** : écrivez ou appelez le référent signalements. Accusé de réception sous 24 heures, mesures de protection immédiates si nécessaire, réponse écrite sous 48 heures ouvrées, en toute confidentialité. Vous pouvez aussi appeler le 3919, saisir le Défenseur des droits ou composer le 17 ou le 112 en urgence.
- **Vous souhaitez faire une réclamation** : écrivez à info@lesinarretables.com ou au 61 rue de Lyon, 75012 Paris. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées, réponse écrite sous 15 jours. Si vous financez vous-même votre formation, en dehors de votre activité professionnelle, et que vous avez reçu une réponse écrite négative ou aucune réponse deux mois après votre réclamation écrite, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont nous relevons : SAS MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT, sur le site https://www.medconsodev.eu ou par courrier : MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT, C/O Centre d'Affaires Stéphanois SAS, Immeuble l'Horizon, Esplanade de France, 3 rue J. Constant Milleret, 42000 Saint-Étienne.

Vos données personnelles

Les informations que vous nous confiez servent uniquement à organiser votre formation, à la suivre, à l'évaluer et à répondre aux financeurs. Elles sont conservées 5 ans après la fin de la formation, puis supprimées (les pièces comptables sont conservées 10 ans). Vous pouvez y accéder, les corriger ou demander leur suppression à info@lesinarretables.com.

Les Inarrêtables, EURL au capital de 3 000 €, SIREN 919 480 327, 61 rue de Lyon, 75012 Paris. Enregistrée sous le numéro 11911078991. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.